

La commission du concours de musique religieuse, ouvert par le journal *la Maîtrise* sous le patronage du *Congrès pour la restauration du plain-chant et de la musique d'église*, touche enfin au terme de ses travaux. Ce concours a subi bien des délais, bien des ajournements, qui ont provoqué de la part des personnes intéressées, des plaintes, assurément très-fondées. Mais ces délais et ces ajournements, à qui ou à quoi doit-on les imputer? Nous sommes obligé d'entrer ici dans quelques explications qui auront pour but de mettre hors de cause et les anciens éditeurs de *la Maîtrise*, et le Congrès et les membres du jury.

Bien que les moyens de publicité aient semblé avoir été épuisés pour porter la fondation du concours à la connaissance de tous les maîtres de chapelle, organistes et compositeurs tant français qu'étrangers, il n'en est pas moins vrai que des réclamations venues de toutes parts n'ont cessé de se produire, soit que les annonces des journaux aient été insuffisantes, soit que les conditions du programme n'aient pas été parfaitement comprises. Il en est résulté, à plusieurs reprises, qu'au moment où l'on croyait pouvoir prononcer la clôture définitive du concours, des envois // 206 // arrivaient de divers points, envois que l'équité commandait d'accepter, les auteurs ayant été informés tardivement et croyant être eux-mêmes dans les délais légaux.

Toutefois, le jury n'a pas attendu les derniers envois pour commencer ses opérations. Près de cent auteurs différents ont pris part au concours. Les uns ont envoyé six, huit, et jusqu'à dix et douze morceaux pour l'orgue ou pour le chant. D'autres se sont bornés au nombre trois. On voit tout de suite la masse énorme de compositions que le jury avait à examiner. Aussitôt une sous-commission a été formée pour se livrer à un travail d'épuration, afin que le jury n'eût à s'occuper que des œuvres vraiment dignes d'intérêt, et l'on nous croira sans peine lorsque nous dirons que la sous-commission n'a pas certainement encouru le reproche de sévérité dans sa besogne d'élimination. C'est donc sur les compositions d'une trentaine de concurrents que le jury a eu à se prononcer. A cet effet, le jury composé de MM. Batiste, Benoist, Félix Clément, Damcke, Gevaert, J. 'Ortigue, Ambroise Thomas, de l'Institut, et A. de Vaucorbeil, secrétaire, s'est réuni sept fois. Non-seulement il s'est réuni sept fois, mais encore chaque membre demandé que les pièces du concours maintenues par la sous-commission lui fussent envoyées à domicile pour les pouvoir examiner dans le recueillement du cabinet. C'est sur le débat des notes prises en particulier par chaque membre que la discussion a porté dans la réunion du 26 mai. Il faut le dire: le résultat du concours est généralement médiocre, et c'est là la vraie cause de ces délais et de ces ajournements, dont on a murmuré avec raison; c'est là ce qui a motivé ces fréquents appels aux compositeurs français et étrangers.

Néanmoins, quelques œuvres honorent l'art et leurs auteurs. Malheureusement, elles sont en trop petit nombre.

En conséquence, voici quelle a été la déclaration du jury:

1° Il n'y a pas lieu à décerner de premier prix.

2° Deux seconds prix seulement seront décernés, l'un au meilleur morceau de chant, l'autre au meilleur morceau d'orgue.

3° Le nombre des mentions honorable, de première et de seconde classe, sera très-limité.

4° Au second prix de chant sera attribué la médaille en or, due à la haute bienveillance de S. M. l'Empereur.

5° Une seconde médaille en or, offerte par les éditeurs de *la Maîtrise*, sera attribuée, au nom *du Congrès*, au second prix de chant.

6° Les pièces de chant et d'orgue qui ont obtenu les deux seconds prix et les premières mentions honorables seront publiées par les éditeurs de *la Maîtrise*.

La séance dans laquelle seront proclamés les lauréats aura lieu dans le plus bref délai. Cette proclamation sera précédée d'un rapport que *le Ménestrel* fera connaître à ses lecteurs, et dans lequel seront relatées les diverses phases du concours et les opérations de la Commission.

LE MÉNESTREL, 31 mai 1863, pp. 205–206.

Journal Title:	LE MÉNESTREL
Journal Subtitle:	None
Day of Week:	dimanche
Calendar Date:	31 MAI 1863
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	26
Year:	30 ^e ANNÉE
Pagination:	205 à 206
Title of Article:	CONCOURS DE COMPOSITION MUSICALE DE LA MAITRISE
Subtitle of Article:	CHANT ET ORGUE.
Signature:	J. D'ORTIGUE.
Pseudonym:	None
Author:	Joseph d'Ortigue
Layout:	Internal main text
Cross-reference:	None